

3 - La vaccination

► **LA VACCINATION LA PLUS LARGE POSSIBLE PERMET DE SE PROTÉGER INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT ET DE SE PROTÉGER DES NOUVEAUX VARIANTS**



> Il y a plus de bénéfices à se faire vacciner que de risques liés aux éventuels effets secondaires ou de complications par l'infection au SARS-CoV2

> Les personnes âgées et les personnes atteintes de pathologies graves ont été vaccinées en priorité. Désormais, la vaccination est ouverte aux 12 ans et plus.

> Différents types de vaccins sont actuellement proposés en France et destinés à différentes catégories de personnes en fonction des recommandations des Autorités sanitaires.

> La vaccination est prise en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.

Le saviez-vous ?

Il est désormais recommandé pour une personne qui a eu la COVID-19 de se faire vacciner (dose unique) après un délai d'au moins 2 mois après le test positif au Covid-19, quelle que soit la date de l'infection.

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

- Des médiateurs de lutte anti-covid sont présents cet été sur les différents sites parisiens notamment sur Paris page. Ils vous aident à prendre rendez-vous.
- En vous connectant sur le site **Doctolib** et en indiquant votre adresse. Un proche peut prendre rendez-vous pour vous sur son compte Doctolib.
- En téléphonant au **3975*** numéro d'information unique de la Ville de Paris (coût d'un appel local).

Vous pouvez également vous faire vacciner chez votre médecin, en centres de santé ou chez votre pharmacien.

*Le 3975 est accessible aux personnes malentendantes ou sourdes sur acce-o.fr/client/3975_plateforme_paris

Ville de Paris - DASES-10-21-D-S-TT-DA juin 2021 - Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé sur papier recyclé



COVID-19

3 RÉFLEXES

pour se protéger et protéger les autres

- 1 - Les gestes de protection à maintenir**
- 2 - Le test de dépistage au moindre doute**
- 3 - La vaccination, une chance pour tous**

La COVID-19 est une maladie infectieuse avec le plus souvent une atteinte respiratoire.

Le virus qui provoque la maladie évolue.

Les recommandations pour se protéger évoluent en conséquence.

Voici ce qu'il faut retenir, selon l'état actuel des connaissances scientifiques (données juin 2021).

1 - Les gestes de protection

- > Même si les mesures sont allégées avec notamment le port du masque qui n'est plus indispensable désormais en extérieur, celui-ci reste obligatoire dans les lieux de regroupement, les lieux bondés, les transports, les magasins...
- > Toussez et éternuez dans votre coude.
- > Aérez souvent votre bureau, votre logement (au minimum 10 à 15 minutes 2 fois par jour).
- > Lavez-vous régulièrement les mains au savon ou au gel hydro-alcoolique.



2 - Le test de dépistage au moindre doute

L'accès aux tests est désormais facile avec différentes possibilités de tests antigéniques en pharmacie et RT-PCR en laboratoire et en centre de dépistage.

Dans quel cas, faire un test ?

- ▶ **VOUS AVEZ DES SYMPTÔMES**
- ▶ **VOUS AVEZ ÉTÉ EN CONTACT RÉCENT AVEC UNE PERSONNE QUI A DES SYMPTÔMES ET QUI ATTEND LES RÉSULTATS DE SON TEST**

> Surveillez votre état de santé et l'apparition de symptômes comme la fièvre.

Si vous en avez, contactez votre médecin.

> Portez un masque chirurgical en présence d'une autre personne et limitez les contacts avec vos proches, surtout pendant les repas.

> Attendez le résultat du test de votre contact.

- ▶ **VOTRE CONTACT EST POSITIF**

> vous devez vous faire tester. En attendant votre résultat, prévenez votre entourage et votre employeur.

> Restez en télétravail ou demandez un arrêt maladie.

ISOLEZ-VOUS

le plus possible pour ne pas risquer une transmission à vos proches.

2 m



ISOLEZ-VOUS

En tant que cas contact, vous devez vous isoler 7 jours.

OÙ SE FAIRE TESTER ?

DE NOMBREUSES POSSIBILITÉS EXISTENT DÉSORMAIS :

- Les centres de dépistage de la Ville de Paris et des mairies d'arrondissement
- Les centres de santé de la Ville de Paris
- Les laboratoires d'analyses médicales
- Les pharmacies

Contactez le 3975* ou consultez le site paris.fr

* numéro d'information unique de la Ville de Paris (coût d'un appel local).



SI VOTRE TEST EST POSITIF

ISOLEZ-VOUS immédiatement y compris de votre famille

> Portez un masque même chez vous. Prenez vos repas seul ou à distance de vos proches (2 mètres). Aérez souvent votre logement

> Surveillez votre température et votre état de santé général.

> Recensez les personnes avec lesquelles vous avez été en contact étroit dans les 7 jours précédant le test.

Transmettez ces informations au service de l'Assurance Maladie qui vous contactera.

Le saviez-vous ?

La durée de l'isolement est désormais de 10 jours après le résultat ou jusqu'à la fin des symptômes.



▶ SI VOUS AVEZ DES SYMPTÔMES

> Si vous présentez des symptômes inhabituels ou si vous avez d'autres problèmes de santé, consultez votre médecin (de préférence par vidéo ou téléphone) qui saura vous conseiller.

> Si vous n'avez pas de médecin, appelez le 0 800 130 000 (service et appel gratuits).



Si vous avez des difficultés à respirer ou à parler, si votre état se dégrade brusquement

> APPELEZ le SAMU : le 15